

M. STANFIELD: A propos du quai de Windsor, il m'est impossible de retrouver le crédit dont a parlé le ministre. A-t-on voté quelque argent pour ce quai?

L'hon. M. FOURNIER: On puisera à même le crédit de \$715,000 afférent aux ports et rivières. C'est à ce poste que se rattachent ces travaux.

(Le crédit est adopté.)

315. Charlottetown—Reconstruction du quai et améliorations (à voter de nouveau, \$50,000), \$275,000.

Ports et rivières en général—Maintien des services—Il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux, \$80,000.

Montague, reconstruction du quai, \$30,000.

Naufrage Harbour, mur de soutènement, \$6,000.

Red-Head—Améliorations au port (à voter de nouveau, \$3,500), \$11,500.

Rocky-Point—Reconstruction du quai (à voter de nouveau \$20,000), \$47,000.

Souris—Réparations au brise-lames, \$45,000.

Summerside—Réparations au quai du chemin de fer (à voter de nouveau, \$18,000), \$18,000.

Tignish—Réparations au brise-lames, \$45,000.

Wood Island—Améliorations au quai, \$30,000.

Total, \$587,500.

M. McLURE: Je constate qu'on prévoit une dépense de \$225,000, dont \$50,000 à voter de nouveau, pour la reconstruction du quai et certaines améliorations à Charlottetown. Je voudrais savoir où en sont ces travaux et s'ils progresseront suffisamment cette année pour absorber cette somme entière. Cette réfection s'imposait. A ce propos, je désire rappeler au ministre qu'on nous a promis de faire le relevé des travaux réguliers d'améliorations à exécuter. On s'est engagé expressément à déterminer s'il y aurait lieu d'aménager un ber sur rails pour la réparation des navires. On revient toujours là-dessus à la veille des élections et cette initiative contribuerait sensiblement à atténuer le chômage. Grâce à ce ber sur rails, il nous serait possible de réparer à Charlottetown même, nos propres navires à vapeur. Comme le sait le ministre, de même surtout que son collègue des Transports, l'envoi de ces navires à d'autres endroits pour les radoubs est une cause de délai. On sait qu'en 1941 le Gouvernement a perdu un navire d'une valeur de quatre millions de dollars, parce qu'il avait dû envoyer ailleurs, pour réparations, le *Charlottetown*.

Je tiens à appeler l'attention sur le montant de \$27,000 destiné au quai de Rocky-Point, à ce même crédit n° 315. Qui est propriétaire du quai de Rocky-Point? Le Gouvernement fédéral? Le gouvernement provincial? Ou les deux? Cette double possession donne lieu à beaucoup d'ennuis. Si le quai était la propriété exclusive du gouvernement fédéral, nous

n'aurions pas à faire face au grand problème qui a toujours existé là-bas. Quand le gouvernement fédéral commence les travaux de réparation à la partie du quai qui lui est assignée, le gouvernement provincial cesse ses travaux jusqu'à ce que le Dominion ait terminé les siens. Le gouvernement provincial commence alors ses travaux. En conséquence, le quai n'est jamais en bon état et n'est à peu près jamais utilisable. Le ministre nous dirait-il à qui appartient le quai?

L'hon. M. FOURNIER: La première question de l'honorable député a trait au quai du chemin de fer, à Charlottetown. Un contrat, au montant de \$374,627 a été adjugé le 24 janvier 1946 à la société J. P. Porter et fils. C'était la plus basse soumission. Il y eut deux autres soumissionnaires, la Diamond Construction Company Limited et la Foundation Maritimes Limited. La date du parachèvement des travaux mentionnés au contrat, est le 28 juillet 1947.

Quant à la seconde question, on m'informe que le quai est la propriété du gouvernement fédéral. Le quai a été terminé par contrat, par le ministère, en 1915 au coût de \$30,334.84. Le contrat relatif à la reconstruction de ce quai, au montant de \$43,634.50 a été adjugé à H. J. Phillips et fils, de Charlottetown:

(Le crédit est adopté.)

Nouveau-Brunswick

316. Caissie's Cape—Reconstruction du brise-lames et dragage, \$50,000.

Caraquet (Young Wharf) Dragage (à voter de nouveau, \$5,000), \$40,000.

Cocagne Cape—Prolongement du quai et réparations, \$18,700.

Cocagne Church—Prolongement du quai et réparations, \$16,900.

Dalhousie—Reconstruction du quai et dragage (à voter de nouveau, \$7,500), \$30,000.

Dipper Harbour—Améliorations au brise-lames, \$45,000.

Grande Aldouane—Réparations au quai et améliorations, \$11,000.

Ports et rivières en général—Maintien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux, \$130,000.

Leonardville—Reconstruction du quai, 50,000.

Little Cape—Remplacement du brise-lames, \$50,000.

Lorneville—Remplacement du quai, \$50,000.

McEachern's Point—Prolongement du quai, \$9,000.

Miscou—Prolongement du quai et réparations, \$13,000.

Neguac Church—Quai (à voter de nouveau, \$5,000), \$26,000.

Richibucto Cape—Réparations aux ouvrages du port et améliorations, \$20,800.

Welchpool—Remplacement du quai, \$75,000.

Total, \$635,400.